



*CLUB CONVAINCRE DU RHONE*

## New Letter Europe N° 73 du 20 février 2026



### CHAOS TARIFAIRE des droits de douane des USA !

Le 20 février 2026, la Cour suprême des Etats Unis d'Amérique a jugé illégales certaines hausses de droits de douane décidées par le président Donald Trump qui a outrepassé ses pouvoirs constitutionnels sans l'aval du Congrès. Cette décision fragilise la politique commerciale des USA et ouvre la voie à des demandes massives de remboursement de taxes.

En réaction, Donald Trump a annoncé une nouvelle taxe universelle de 10% puis de 15% (en moins de 24 heures) sur toutes les importations, en changeant de fondement juridique pour contourner la décision de la Cour suprême. Cette stratégie accroît les incertitudes pour tous les partenaires commerciaux des USA dont les pays de l'Union Européenne.

Ceux-ci craignent des perturbations dans plusieurs accords commerciaux en cours dont celui de Turnberry conclu le 27 juillet 2025 en Ecosse avec Mme Ursula von der Leyen .Le 26 février 2023, le Parlement européen a décidé de suspendre le pacte commercial entre les USA et l'UE. Les entreprises s'inquiètent de ces annonces volatiles créant une instabilité juridique et fiscale dans les secteurs les plus exposés comme l'automobile, l'acier, le luxe, l'agriculture et l'électronique.

Source : *La Matinale Européenne*



### BUDGET 2028-2034 en débat au Parlement Européen ?

Le 5 février 2026, les députés européens de la commission du budget ont débattu du futur cadre financier pluriannuel 2028-2034 après le dépôt de plus d'un millier d'amendements.

Plusieurs députés ont dénoncé le manque de clarté entourant les plans nationaux et régionaux de partenariat et les rapporteurs défendent une hausse de **10%** du budget hors remboursement de la dette liée à NextGenerationEU ou éventuellement une taxe numérique pour éviter des coupes dans la politique de cohésion ou la Politique Agricole Commune.

Le **PPE** (conservateurs) souhaite des enveloppes nationales pré-allouées, le **S&D** (sociaux-démocrates) demandent des montants fixes pour les fonds structurels, **Renew** (centristes) réclame une nomenclature plus détaillée pour mieux cibler les crédits. Le **PPE** veut renforcer Horizon Europe (recherche et innovation), Erasmus + ainsi que la sécurité intérieure et la protection des frontières, le **S&D** appelle à augmenter le Fonds Social Européen et à créer une garantie de 100 milliards pour le logement. L'**ECR** (droite radicale) demande un investissement accru dans les services publics européens, la connectivité énergétique et de transport, ainsi que la sécurité des frontières. Les **Verts** (écologistes) défendent l'intégration de la transition écologique dans toutes les lignes budgétaires et la protection de la biodiversité.

Sur l'action extérieure de l'Union européenne, le **PPE** demande des lignes budgétaires séparées pour l'élargissement (Ukraine, Moldavie, Balkans) et évoque la défense de l'intégrité territoriale du Groenland. Les députés affiliés au **S&D** souhaitent augmenter l'aide à l'Afrique du Nord, au Moyen-Orient et à la reconstruction de Gaza.

La rapporteure sur les ressources propres affirme qu'elles doivent assurer une "autonomie suffisante" de l'UE. Elle appelle à explorer de nouvelles pistes dont une taxe numérique et considère l'endettement commun comme un outil possible face à un monde de plus en plus complexe.

Source ; *l'hebdo du Mouvement Européen*



**Mouvement  
Européen  
France**

## **Accord Union Européenne-MERCOSUR : Un accord commercial contesté !**

Le Mercosur est un bloc économique sud-américain, créé en 1991 qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay pour une libre circulation des biens, des services et des capitaux, mais aussi des tarifs extérieurs communs et une coordination des politiques économiques. Un accord commercial avec l'UE a été finalisé en 2024 puis validé par la Commission européenne en 2025. Il vise à créer une zone d'échange de **700 millions de personnes** en supprimant les obstacles au commerce et en garantissant des normes environnementales et sanitaires. Cet accord de libre-échange vise à dynamiser l'économie européenne et les partenariats internationaux. Il a été signé le 24 janvier 2026 prévoit la suppression de plus de **90%** des droits de douane au terme d'une période de 10 ans.

Pour entrer en vigueur, il doit encore recevoir l'approbation du Parlement européen qui a exprimé une **forte inquiétude** sur la conformité de l'accord avec les traités européens et a saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour vérifier **la conformité de cet accord**. Cette saisine visait à suspendre la ratification dans l'attente de l'avis de la Cour. Au Conseil Européen de janvier 2026, les chefs d'Etats et de gouvernements d'Allemagne, d'Espagne et des pays nordiques étaient **très favorables** à cet accord, alors que ceux de France, Autriche et Irlande étaient **opposés ou très réservés** principalement pour des raisons agricoles et environnementales.

Le 27 février 2026, Mme Ursula von der Leyen a annoncé la décision de mettre en oeuvre provisoirement l'accord UE-Mercosur pour les exportations européennes (industrie et pharmacie) et l'importation des produits agricoles du Mercosur, malgré la contestation de certains pays et le recours juridique du Parlement européen. En France, le Président Emmanuel Macron a dénoncé une "**mauvaise surprise**" d'une "**mauvaise manière**" avec un risque de concurrence déloyale pour les agriculteurs, alors que l'Allemagne et l'Espagne saluent un accord "**historique**" porteur de croissance. Cette situation crée une situation institutionnelle inédite au sein de l'Union Européenne.

Source : Ouest France du 27 février 2026

